

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Eglise et presbytère, Pointe aux Esquimaux, 113. — Les religieuses enseignantes, 114. — L'éducation sans Dieu, 114. — Une pépinière d'assassins politiques, 115. — Une contradiction, 115. — Au Manitoba, 115. — A propos de nos collèges, 115. — L'Osservatore cattolico, 116. — Une lettre de l'évêque de Nancy, 116. — Les microbes Juifs en France, 117. — L'évêque de Nevers à son clergé, 117. — L'alliance des Maisons d'éducation chrétienne, 117. — Les malheurs de deux familles royales, 118. — La reine de Hollande, 119. — Nouveau système de mandats, 120. — Au Manitoba, 120. — Petite histoire de l'Eglise, 121. — Memento hebdomadaire, 128.



Eglise et presbytère, Pointe aux Esquimaux

Les Religieuses enseignantes

Bon nombre de Semaines religieuses ont déjà dit leur mot sur le projet de Mme Marie du Sacré-Cœur, mais la plupart, pour le dénoncer.

La S. R. de Nevers publie l'information suivante, qui est très suggestive : " Il paraît qu'en haut lieu, on souhaite de voir rentrer bientôt dans son cloître Mme Marie du Sacré-Cœur, qui, depuis plusieurs mois déjà, parcourt la France.

" Nous croyons sans peine cette nouvelle. "

Seize évêques ont donné leur approbation à son projet. Ce résultat est maigre, quand on songe qu'elle a importuné tous les évêques de France. L'un des signataires a même confessé dernièrement : qu'il avait donné son approbation pour se soustraire aux obsessions de Mme Marie du Sacré-Cœur, mais, qu'ayant lu son livre depuis, il déclarait que c'était un des plus mauvais qu'il eût lus.

Après les seize évêques, la liste des adhérents compte vingt-cinq noms : quatre membres de trois congrégations religieuses, six prêtres séculiers professeurs ou publicistes, trois académiciens et quelques professeurs laïques de l'Institut catholique de Paris.

" Quand on étudie ces vingt-cinq noms, dit la S. R. de Blois, on s'explique la faveur qu'a dû rencontrer auprès d'eux ce projet de réforme. "

Il nous semble que les catholiques de France étaient assez divisés, sans venir jeter au milieu d'eux ce nouveau brandon de discorde.

L'éducation sans Dieu

Après l'assassinat d'Alexandre II, Léon XIII publia une encyclique montrant les dangers que fait courir l'éducation des peuples en dehors de toute religion. Tous les gouvernements restèrent sourds. Les assassinats de Carnot, Canovas et de l'impératrice d'Autriche prouvent bien pourtant que le Pape n'exagérait rien.

Une pépinière d'assassins politiques

Cet honneur est l'apanage de l'Italie. Une, seulement depuis 30 ans, elle a produit : Orsini, Milano, Pianori, Passanante, Angiolello, Caserio, Succheni.

Il est naturel qu'il en soit ainsi, puisque le gouvernement italien ne cesse de glorifier l'assassinat politique. Il a érigé une plaque commémorative et laudative, à *Plaisance*, en l'honneur d'Orsini, à *Naples*, en l'honneur d'Agésilas Milano, assassin du roi de Naples ; il a pensionné la famille du dit Agésilas Milano : N'est-ce pas lui qui a célébré comme des martyrs ceux qui ont fait sauter à Rome la caserne des zouaves pontificaux, *caserne Serristori* ? N'est-ce pas lui, enfin, qui a laissé impunis les assassins du colonel Anviti, aide de camp du duc de Parme ?

Il n'y a que deux industries qui prospèrent en Italie depuis sa *régénération*, le brigandage et l'assassinat.

Une contradiction

La prohibition est bien certainement matière politique autant et plus que la question scolaire. Cependant on a vu plusieurs de ceux qui ont dénoncé l'intervention du clergé dans le dernier cas, exploiter le sentiment vrai ou supposé du clergé contre la prohibition. Il en est même qui ont exprimé le désir de le voir intervenir en cette circonstance, et nous n'oserions certifier que son abstention n'a pas été condamnée par quelques-uns. C'est ainsi qu'on se ment à soi-même, lorsqu'on ne sait pas s'élever au-dessus des intérêts politiques.

Au Manitoba

Cette province compte maintenant cinq Ordres religieux : les Oblats, les Jésuites, les Trappistes, les Rédemptoristes et les Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Il ne faut donc pas désespérer de l'avenir, malgré les mauvais jours du présent.

A propos de nos collègues

On a dit plusieurs fois que nous avons trop de collègues classiques. Quelques-uns de trop, c'est possible ; mais cet inconvé-

nient est largement compensé par les avantages de la décentralisation collégiale.

L'Osservatore cattolico

On sait que ce journal a été supprimé par le gouvernement italien, lors des récents troubles qui ont eu lieu à Milan, et que son rédacteur, M. l'abbé David Albertario, a été condamné à trois ans de prison. Mais ce que beaucoup ignorent, c'est l'information que publie sur ce sujet l'Avenir de Bologne : " Vous savez que ces hostilités (contre Albertario et son journal) ont eu en partie leur siège dans le camp ecclésiastique. En effet, l'*Osservatore cattolico*, fondé il y a trente-cinq ans par Mgr Cascia, archevêque de Milan, eut l'ordre de combattre les tendances libérales qui se faisaient jour dans une partie du clergé milanais. C'est cette partie qui, réduite à l'impuissance, a tenté, à l'occasion de l'état de siège, de redresser la tête et de s'imposer.

" Albertario a été le marteau de ces tendances et aussi leur victime ; mais on voudrait maintenant que l'*Osservatore Cattolico* fût réduit au silence comme son directeur. "

Chacun son goût ; mais nous ne voudrions pas être dans le camp des triomphateurs (1).

Une lettre de l'évêque de Nancy

Mgr Turinaz a écrit à l'abbé Maignen une longue lettre de félicitations, dans laquelle il parle haut et ferme. Citons quelques passages.

A propos du titre, il dit : " A mon avis, vous avez eu tort de donner pour titre à votre ouvrage cette question : Le Père Hecker est-il un saint ? C'est maintenant faire trop d'honneur à cette prétendue sainteté. Ce qui ressort manifestement de la vie du Père Hecker, écrite par son disciple, le P. Elliot, c'est qu'il ne ressemble en rien à un saint. "

" Si j'avais à résumer l'impression que me laisse la vie du Père Hecker, la préface et l'introduction qui la précèdent, je dirais que c'est une personnalité très prétentieuse, très audacieuse, et mal équilibrée à tous égards. "

A l'abbé Klein, entre autres remarques très sévères mais trop

(1) L'*Osservatore cattolico* vient d'être ressuscité.

méritées, il adresse celle-ci : " il doit regretter aussi les paroles qu'il a placées en note, au bas de la page 1148, après avoir annoncé, d'après quelques journaux, que la Vie du P. Hecker était déferée à l'index. Voici ces paroles :

" La race des dénonciateurs, très nombreux dans un certain monde, compte principalement sur ce que, au tribunal de l'Index, on est accusé sans le savoir, jugé sans être prévenu, condamné sans pouvoir se défendre, ni connaître les considérants de la sentence. Léon XIII aurait exprimé, dans une conversation privée, il est vrai, le désir de voir disparaître les dénonciations secrètes. "

On sait que M. l'abbé Klein est professeur à l'Institut catholique de Paris, circonstance qui, loin de l'excuser, le rend plus blâmable.

Les microbes Juifs en France

Les Juifs sont partout. On compte *au ministère des finances*, 27 hauts fonctionnaires Juifs ; *au ministère de l'intérieur*, plus de 30 préfets ou sous-préfets Juifs ; *au ministère de la justice*, 10 Juifs conseillers à la Cour d'appel de Paris ; 9 Juifs au Conseil d'état, et d'innombrables Juifs dans toutes les cours et tribunaux de France ; *au ministère de l'Agriculture*, 11 Juifs ; *au ministère des Travaux publics*, 30 Juifs ; à la *direction des postes et Télégraphes*, 21 Juifs ; *au ministère de l'Instruction publique*, 20 Juifs, sans compter les Juifs qui peuplent les dépendances de ce ministère.

L'évêque de Nevers à son clergé

" Il faut se méfier des théories dangereuses réprouvées maintes fois par Léon XIII, théories qui exaltent l'indépendance et la liberté humaines à outrance. C'est pour avoir suivi aveuglément ces périlleuses doctrines, préconisées sous le nom d'*américanisme*, que plusieurs prêtres sont tombés ; et leur apostasie a scandalisé le peuple chrétien, tandis qu'elle a réjoui les ennemis de Dieu et de l'Eglise. "

L'alliance des Maisons d'éducation chrétienne

Sa 21e assemblée générale, tenue récemment, comptait 393

établissements ecclésiastiques secondaires. Son premier acte a été de voter la résolution suivante. "L'alliance des Maisons d'éducation chrétienne, résolue à rechercher avec persévérance et appliquer dans la mesure du possible toutes les améliorations conciliables avec les principes d'une saine et chrétienne formation de la jeunesse :

"Réprouve comme injustes en elles-mêmes, funestes à l'œuvre de l'éducation et injurieuses à l'Eglise, les attaques dirigées dans ces derniers temps, contre l'enseignement catholique en général, notamment contre l'enseignement secondaire."

Cette protestation aurait ici la même actualité qu'en France.

Les malheurs de deux familles royales

L'impératrice d'Autriche tuée d'un coup de poignard. L'année dernière, sa sœur la duchesse d'Alençon, mourait dans la catastrophe du bazar de la charité. Son autre sœur, veuve du roi de Naples, mène depuis trente-sept ans la triste vie des reines déchues. Les hommes n'eurent point dans sa famille un meilleur sort. Le roi de Bavière est mort noyé, sans qu'on ait jamais su comment, et le roi Othon est fou furieux.

Son époux, l'empereur d'Autriche, est le plus malheureux des hommes.

Depuis qu'il est monté sur le trône, les malheurs publics n'ont cessé de fondre sur son empire : la guerre, les défaites, les humiliations, Solférino, Villafranca, Sadowa, Prague, Queretaro. Sa monarchie est déchue de la prééminence qu'elle exerçait en Allemagne et en Italie. Ses peuples se déchirent entre eux.

Aux douleurs du souverain, se joignent les chagrins de l'homme privé.

Le plus aimé de ses frères, Maximilien, est fusillé à Queretaro, Mexique.

Son fils Rodolphe, en qui il avait mis toutes ses espérances meurt dans de telles conditions que l'horreur de cette mort en est mille fois accrue ; et pour terminer, quand il arrive au déclin de sa vie, au moment même où il va célébrer le cinquantième anniversaire de son accession à un trône qui fut pour lui la cause de tant de douleurs, sa femme est assassinée.

L'impératrice était fille du duc Maximilien, de la maison de Bavière.

A l'actif de son histoire officielle, l'impératrice n'a guère eu que son mariage. Le ciel lui avait donné dès son enfance une beauté extraordinaire qui la conduisit au trône, et de là à une vie de douleurs et au poignard.

En 1854, le duc Maximilien était avec ses filles en villégiature à Ischl, chez l'archiduchesse Sophie, qui offrit le 16 août un bal en l'honneur de l'anniversaire de son fils l'empereur d'Autriche.

La jeune Elisabeth, âgée de seize ans, surnommée " la rose de Bavière, " fut remarquée par le jeune empereur : il dansa. Entre deux valse, on feuilleta un album donnant les costumes nationaux : Voilà mes sujets, vous n'avez qu'un mot à dire, vous régnerez sur eux avec moi. "

Elisabeth donna sa main, et monta au calvaire.

La reine de Hollande

La reine Wilhelmine, couronnée le 6 septembre, est une descendante des princes d'Orange-Nassau qui ont commandé à la Hollande depuis le milieu du XVII^e siècle

En 1814, après la tourmente révolutionnaire, les princes d'Orange revinrent en Hollande et cette fois avec le titre de roi.

La constitution hollandaise admet les femmes à la succession au trône. A la mort du prince Alexandre son frère, la petite Wilhelmine, alors âgée de quatre ans, devint princesse héréditaire. En 1890, le roi Guillaume III mourait, et sa couronne passait sur la tête d'une petite fille de dix ans.

Le nombre des sujets de la reine Wilhelmine est de 25 millions dont 4 millions seulement pour la Hollande proprement dite. Les 21 autres millions appartiennent à ce que les Hollandais ont conservé de leur superbe empire colonial d'autrefois.

La Hollande porte officiellement le nom de Pays-Bas. Rarement nom fut mieux mérité. Le sol du pays est en effet presque partout situé à un niveau inférieur à celui de la mer, et, par suite, constamment envahi par les flots. Il a fallu la ténacité invincible qui caractérise le Hollandais pour s'y maintenir.

Il a fait venir des autres pays du bois et du granit, et a élevé

des digues gigantesques. Mais c'est au prix d'une lutte vigilante qu'il conserve ses prairies verdoyantes contre les attaques incessantes de l'Océan.

De cet ennemi, il s'est parfois fait un allié contre d'autres, les hommes, sans toujours y réussir. En 1794-95 par exemple, l'eau qui avait arrêté l'invasion française fut congelée par un hiver rigoureux, et l'on vit les dragons de Pichegru prendre d'assaut les vaisseaux hollandais. Ce fut un combat unique dans l'histoire.

Nouveau système de mandats

Jusqu'à présent, pour expédier n'importe quelle somme par l'entremise des banques, il fallait faire un chèque ou prendre une traite, ce qui coûtait 25 centins. D'après le nouveau système, le mandat émis par la plupart des banques du Canada sera payable sur présentation à aucune d'elles, et le coût sera proportionné au montant transmis.

Le tarif est comme suit :

Payable par l'acheteur.		Payable à la Banque qui reçoit.
Moins de \$ 10. 00	: \$0.08	\$0. 04
\$ 10. 00 à 20. 00	: 0. 10	0. 05
20. 00 à 30. 00	: 0. 12	0. 06
30. 00 à 50. 00	: 0. 14	0. 07

Au Manitoba

La position des catholiques de Manitoba, au 17 septembre dernier, était comme suit.

Pas d'enseignement religieux dans les écoles ; mais le gouvernement local, paraît-il, était disposé à fermer les yeux sur l'usage de livres catholiques dans les écoles de la campagne, tant que personne ne réclamerait contre cette tolérance, et à subventionner ces écoles.

Il est probable que le fanatisme ne laissera pas le gouvernement jouer longtemps le rôle de l'aveugle.

Quant aux écoles catholiques de Winnipeg, le gouvernement refuse absolument de tolérer l'usage de livres catholiques, et d'accorder aucune subvention tant qu'on ne se conformera pas à la loi inique.

Mise en regard des promesses de justice pleine et entière for-

mulées en 1896, la maigreur des résultats obtenus excite vraiment la pitié (1).

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

DEUXIEME SIECLE

PAPES

Pendant le deuxième siècle de l'Eglise, dix Papes se succédèrent sur le trône pontifical.

Le premier fut saint Evariste, 100-109 ; le deuxième, saint Alexandre I, 109-119 ; le troisième, saint Sixte I, 119-128 ; le quatrième, saint Télesphore, 128-139 ; le cinquième, saint Hygin, 139-142 ; le sixième, saint Pie I, 142-157 ; le septième, saint Anicet, 157-168 ; le huitième, saint Soter, 168-177 ; le neuvième, saint Eleuthère, 177-186 ; le dixième, saint Victor, 186-200.

Saint Evariste, dont le pontificat dura neuf ans, divisa Rome en paroisses, augmenta le nombre des Notaires apostoliques, institués par saint Clément, dans chaque région de la ville, établit aussi par une constitution, sept Diacres qui devaient assister l'évêque et lui former un cortège d'honneur au moment du Saint Sacrifice. Saint Evariste eut la tête tranchée sur la voie Appienne.

Saint Alexandre, Romain de cœur aussi bien que de naissance, convertit Hermès, préfet de Rome, et s'exposa par son zèle à la sentence de mort qui fut prononcée contre lui et deux de ses prêtres. Ils furent décapités, tous trois, le 3 mai 119. On attribue à saint Alexandre plusieurs institutions liturgiques.

Saint Sixte I, romain comme son prédécesseur, est comme lui auteur de plusieurs règlements sur la bergerie. La crainte de voir des loups entrer dans la liturgie sous la peau d'agneau, engagea ce Pape à ordonner que chacun des évêques mandés au Siège apostolique, ne fût au retour reçu par son Eglise, que s'il présentait la lettre de salutation adressée du siège de Pierre au peuple. Ces lettres testimoniales furent appelées *Litteræ formatae*. Saint Télesphore est aussi l'auteur de plusieurs institutions liturgiques. Comme ses prédécesseurs, il eut la gloire de verser son sang pour la foi en 139. Il était grec d'origine.

Saint Hygin était également grec d'origine, et avait étudié

(1) Ces informations sont empruntées à la Vérité du 1 octobre.

dans sa jeunesse la philosophie et les lettres à Athènes. Devenu pape, il maintint les traditions apostoliques et réorganisa le clergé de Rome. Saint Hygin fut martyrisé en 142.

Saint Hygin eut pour successeur saint Pie I. A la prière de sainte Praxède il fit la dédicace d'un titre paroissial érigé sur l'emplacement de Thomas de Novatus en l'honneur de sainte Pudencienne, sœur de sainte Praxède. Il allait souvent offrir les saints mystères dans cet oratoire, où il administra le baptême à un grand nombre de païens qui se convertirent.

On lui attribue deux lettres qui ont un grand caractère d'antiquité et qui sont adressées à Vêrus et à Just, évêque de Vienne. Saint Pie fut martyrisé le 11 juillet 157.

Saint Anicet reçut la couronne du martyr sous Marc-Aurèle. Son pontificat fut marqué par le voyage de saint Polycarpe à Rome, où il venait consulter le pape sur la question de la Pâque. Anicet lui céda l'honneur de célébrer les saints mystères à sa place, et ils se séparèrent en paix, conservant chacun la coutume de son église.

Saint Soter naquit à Fonde, ville de la Campanie. Saint Denys, de Corinthe, rend un beau témoignage à la charité de ce pape, qu'il représente distribuant de larges aumônes consacrées au soulagement des fidèles, et consolant par la douceur de ses discours et sa tendresse paternelle tous ses frères qui visitaient Rome. Il fut martyrisé après un règne de neuf ans.

Saint Eleuthère vit la première année de son pontificat illustrée par la mort des martyrs de Lyon, qui de leur prison, lui écrivirent contre l'hérésie des Montanistes : à la prière de Lucius, roi d'Angleterre, il envoya deux missionnaires dans le pays : Fugace et Damien. Comme ses prédécesseurs il mourut de la mort des martyrs.

Saint Victor, né en Afrique, est célèbre par la fameuse controverse sur le jour de Pâques, renouvelée sous son pontificat. Il rendit une constitution prescrivant que la Pâque serait célébrée le dimanche, comme il avait été prescrit de le faire par les papes Pie, Anicet et Eleuthère. Il statua en outre que le saint jour de Pâques serait célébré le dimanche qui suit immédiatement le 14 de la lune après l'équinoxe du printemps. Le pape Victor voulait retrancher de la communion toutes les Eglises d'Asie, qui suivaient une coutume différente. A la prière de saint Irénée, le pontife qui avait menacé s'il n'avait déjà frappé

de la censure la coutume abusive des Asiatiques, consentit à tempérer la rigueur de sa première sentence. Comme tous les papes du deuxième siècle, il termina sa vie par le martyre en l'an 200.

APOSTOLAT

D'après les témoignages de saint Justin, de Tertullien et de saint Irénée, il est certain que l'Eglise au deuxième siècle se trouvait établie non seulement dans tout l'empire, mais encore, suivant les expressions de Tertullien, dans des lieux inaccessibles aux Romains, chez des peuples qui habitaient sur des chariots et sous des tentes, comme parle saint Justin.

Vers l'an 180, saint Pantème alla porter la foi dans les contrées les plus reculées de l'Orient, à peu près dans le même temps que saint Eleuthère envoyait dans la Grande Bretagne les deux saints missionnaires Fugace et Damien.

Presque tous les saints de cette époque sont des martyrs, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque la persécution ne désarma point pendant le deuxième siècle.

Les principaux de ces saints sont : sainte Euloxie, ancienne courtisane, martyrisée sous Adrien : saint Eustache, général romain, martyrisé sous le même empereur avec sa femme et ses enfants : sainte Félicité, mère de sept martyrs, mise à mort sous Marc-Aurèle. Mentionnons encore la famille du sénateur Pudens, à Rome, qui compte plusieurs saintes. Pudens était fils de sainte Priscille et père des saintes vierges Pudencienne et Praxèle.

PERSÉCUTION

La troisième persécution générale éclata sous Trajan. Ce fut surtout après sa victoire sur les Daces, en l'an 107, que la persécution se généralisa et devint violente. Les principales victimes de la persécution de Trajan sont : le pape saint Clément, saint Ignace d'Antioche, saint Siméon, évêque de Jérusalem, SSS. Nérée et Achillée, Flavia Domitilla, etc.

Sous Adrien, successeur de Trajan, la persécution continua de sévir par intervalles, allumée par les fureurs populaires ou les caprices de cet empereur superstitieux et fort attaché au paganisme. Sous son règne furent martyrisés : saint Faustin et saint Jovite, sainte Symphorose avec ses sept fils et son mari Gétulius.

Il y eut aussi des martyrs isolés sous Antonin, bien qu'aucun empereur païen, sauf Alexandre Sévère, ne se soit montré plus tolérant envers les chrétiens. L'édit en faveur des chrétiens publié par Antonin, vers l'an 150, mit fin à la troisième persécution, qui fut une des plus terribles à cause de sa durée.

La quatrième persécution eut lieu sous le règne de Marc-Aurèle. Elle commença par les appels à la violence des prêtres des idoles, qui attribuaient aux chrétiens les calamités qui désolaient l'empire. Les philosophes s'unirent aux prêtres des faux dieux, ainsi que les magistrats, poussés par la cupidité ou par la haine. On pressa Marc-Aurèle, qui finit par se laisser convaincre et lança un édit contre les chrétiens.

Le miracle de la légion fulminante, qui sauva l'armée romaine dans la campagne contre les Marcomans, en 174, fit suspendre la persécution pendant quelque temps. Mais quelques années après, elle se ralluma, et sévit surtout dans les Gaules. C'est alors qu'eut lieu la glorieuse confession des Martyrs de Lyon, c. a. d. de saint Pothin, évêque de cette ville, du diacre Sanctus, du néophyte Maturus, de sainte Blandine, une esclave, et d'Attale, grec d'origine et homme riche et considéré. Les principales victimes de la persécution de Marc-Aurèle furent en outre : SS. Justin et Polycarpe ; sainte Cécile et le sénateur Apollonius, à Rome ; sainte Bénigne à Dijon et saint Symphorien à Autun.

HÉRÉSIES ET SCHISMES

Nous trouvons au deuxième siècle un bon nombre de sectes qui, sous des noms divers, avaient ce caractère commun, qu'elles étaient un mélange de christianisme et de paganisme. Tels furent les Carpocratéens, les Adamites, les Caïnites, les Ophites, etc.

Le gnosticisme inauguré par Simon le Magicien, fut continué au deuxième siècle avec des tendances diverses, par Valentin, Marion, etc.

Valentin, le plus fameux des gnostiques de cette époque, était juif d'origine converti au christianisme, son ambition déçue le fit apostasier. Il commença à prêcher l'erreur vers 136, vint à Rome, où il fut anathématisé, et mourut vers 160. Son gnosticisme est l'équivalent d'un système rigoureux de panthéisme.

D'autres gnostiques tentèrent une voie différente, pour expli-

quer l'origine du monde et celle du mal, questions qui se retrouvent au fond de tous les systèmes gnostiques. Ils professaient la théorie des deux principes : celui du bien et celui du mal. Tels furent : Saturnin, Basilide, Bardesanes. Saturnin dogmatisait à Antioche sous le règne d'Adrien. Basilide dogmatisait à Alexandrie à peu près à la même époque. Bardesanes, après avoir été une des colonnes de l'Église en Syrie, fit naufrage dans la foi vers 172.

Marcion, né à Sinope, dans le Pont, ayant été excommunié par son évêque, vint à Rome où il apostasia. En morale, il enseignait un rigorisme exagéré, prêchait le jeûne universel, réprouvait le mariage, etc.

Un autre apostat, Tatien, d'abord vigoureux défenseur de la foi, se distingua comme Marcion par un rigorisme exagéré, qui fit donner à ses partisans le nom d'Encratites ou de tempérants.

Mais le plus célèbre par ses allures austères fut Montan, qui vers 171, prétendit avoir reçu du Saint-Esprit la mission de réformer la morale et le dogme de l'Église. Assez habile pour faire accepter les convulsions auxquelles il était sujet pour des communications avec la divinité, Montan se déclarait le Paraclet venu pour fonder l'Église des parfaits. Il communiquait à ses adeptes d'élite, en particulier aux deux femmes opulentes qui furent avec lui les chefs de la secte Priscilla et Maximilla, le don de vision et de prophétie. Aux seuls spirituels appartenait le pouvoir de remettre les péchés graves. Pendant un certain temps les Montanistes demeurèrent mêlés aux fidèles qui les regardaient comme des ascètes plus rigides ; mais ils ne tardèrent pas à être anathématisés par plusieurs Conciles de Phrygie où était le centre de leur secte, et condamnés aussi à Rome.

À la fin du siècle, Praxéas, voulant défendre l'unité de Dieu, en arriva à nier la pluralité des personnes divines, à enseigner que le Père s'était incarné, etc. C'est pourquoi on donna à ses disciples le nom de Patripassiens.

Théodore de Bysance, quoique simple corroyeur, sut cependant se faire un bon nombre de partisans en renouvelant les impiétés de Cérinthe et d'Ebion.

Enfin, le *Millénarisme*, qui consiste à admettre un règne de mille ans pour Jésus-Christ et les saints sur la terre, à la fin,

du monde, eut de nombreux partisans. Plusieurs Pères adoptèrent ce sentiment en se fondant sur un texte obscur de l'Apocalypse et sur l'autorité de Papias. Mais le Millénarisme de Papias et des Pères qui le suivirent n'était pas celui des gnostiques, car tandis que les gnostiques soutenaient que ce serait un règne de jouissances sensuelles, les autres croyaient que les justes jouiraient d'une félicité spirituelle.

CONCILES

En 107, concile de Sicile contre l'hérétique Héracléon, qui niait l'imputabilité des péchés commis après le baptême.

En 151, concile à Rome, au sujet de la Pâque. En 169, concile d'Hieraple, contre les Montanistes. En 177, concile des Gaules, encore contre les Montanistes.

En 187, concile de Rome, contre Théodote et ses partisans.

En 196, concile de Rome, au sujet de la Pâque.

DISCIPLINE ET CULTE

On trouve, dans le deuxième siècle, la preuve de la haute antiquité de plusieurs pratiques et cérémonies liturgiques encore en usage dans l'Eglise.

Le Pape saint Alexandre fit insérer au Canon de la messe, la prière : Qui pridie quam pateretur.

Les lettres de ce pontife rappellent comme une tradition des Pères l'usage de mêler l'eau et le vin dans le calice, en souvenir du mélange d'eau et de sang qui s'échappèrent du côté de Jésus percé par une lance. Il institua la coutume de conserver dans les maisons l'eau bénite mêlée de sel, qui sert à l'aspersion. On lui attribue aussi quelques-unes des paroles prononcées aujourd'hui encore dans la bénédiction de l'eau.

Sixte I décréta que les vases sacrés, les calices et les patènes ne pourraient être touchés que par les ministres de l'Eglise. Il inaugura l'usage de faire chanter par le peuple le Sanctus que le prêtre récite au commencement du Canon.

Saint Téléphore confirma la tradition apostolique du jeûne du Carême, introduisit dans la messe le *Gloria in excelsis*, et ordonna de célébrer la messe pendant la nuit de Noël.

Saint Hygin décida que les enfants présentés au baptême seraient assistés d'un parrain et d'une marraine, qui en cas de mort des parents devaient les remplacer.

D'après le Liber Pontificalis, saint Anicet défendit aux clercs de porter la chevelure longue, afin de se conformer au précepte de saint Paul.

La loi du secret qu'on regarde comme d'institution apostolique était en pleine vigueur au deuxième siècle. Elle portait sur les dogmes de la Trinité et de l'Eucharistie, sur les sacrements et les rites avec lesquels on les administrait. Cependant, malgré cette loi du secret rigoureusement observée, on trouve dans les écrits qui datent du deuxième siècle, des preuves péremptoires sur les principaux dogmes du christianisme, sur les sacrements, la hiérarchie de l'Eglise et les rites sacrés.

Parmi les fidèles, plusieurs se vouaient à un genre de vie plus parfait. On les appelait Ascètes. A ces exercices, les vierges ajoutaient le vœu de chasteté, et les veuves qui renonçaient aux secondes nocces avaient également un rang à part.

Les Diaconesses, suivant les règles établies par saint Paul, étaient des veuves de soixante ans au moins, qui n'avaient été mariées qu'une fois et dont la vertu était éprouvée. Leur office était: 1^{re} d'instruire les femmes ignorantes: 2^{me} d'aider les Diacones dans le soin des veuves: 3^{me} d'assigner une place aux femmes dans les offices divins: 4^{me} d'assister au baptême des personnes du sexe et, en général, de prêter leur ministère toutes les fois que l'honnêteté et la décence l'exigeaient.

Au deuxième siècle, il y avait déjà à Alexandrie une florissante Ecole chrétienne. On fait remonter à saint Marc l'origine de cette école, mais c'est à partir de saint Pantène qu'elle commença à jouir d'une grande réputation.

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

Saint Ignace, le célèbre évêque d'Antioche, et le glorieux martyr de l'amphithéâtre de Rome en 107, a laissé sept lettres d'une incontestable authenticité. Six de ces lettres sont adressées à des Eglises particulières et la septième à saint Polycarpe. En écrivant ces lettres, saint Ignace avait en vue de prémunir les communautés chrétiennes contre les Judaïsants et les Docètes. Les Actes du martyre de saint Ignace, écrits par ses compagnons de voyage, ne sont pas moins authentiques que ses lettres. Papias, évêque d'Hiérapolis vers 118, recueillit avec plus de zèle que de discernement les traditions apostoliques.

— La série des Pères qui ont reçu le nom d'Apologistes com-

mence au deuxième siècle. Plusieurs de ces apologies du christianisme sont perdues ; d'autres sont parvenus jusqu'à nous, en particulier celle d'Hermias qui sous le titre : *Dérision des philosophes païens*, nous a laissé un ouvrage plein de verve, faisant ressortir les contradictions des philosophes païens.

Le plus célèbre Apologiste au deuxième siècle fut saint Justin, né à Sichein, Palestine, vers 114. Elevé dans le paganisme, versé dans l'étude de la philosophie, à 30 ans il embrassa le christianisme, tout en continuant à porter le manteau des philosophes. Il se fixa à Rome où il ne cessa de travailler à la défense de l'Evangile pour lequel il eut la gloire de verser son sang vers 168. Ses principaux ouvrages sont : une *Exhortation aux Gentils*, un *Dialogue avec le Juif Tryphon* et deux *apologétiques*.

Une autre victime de la persécution de Marc-Aurèle, saint Polycarpe de Smyrne, a laissé une lettre écrite aux *Philippiens*.

Hégésippe, le premier historien de l'Eglise, mourut vers 180.

Saint Denys de Corinthe qui florissait vers 170, a laissé huit lettres.

Saint Irénée, originaire de l'Asie-Mineure, disciple d'abord de saint Polycarpe de Smyrne, vint ensuite dans les Gaules. Il se trouvait à Lyon lors des sanglantes exécutions qui éprouvèrent si cruellement cette chrétienté. La tradition lui attribue la lettre si éloquente et si touchante que l'Eglise de Lyon écrivit aux Eglises d'Asie. Il succéda à saint Pothin sur le siège de Lyon qu'il devait à son tour empourprer de son sang, en l'an 202.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

Les Quarante-Heures auront lieu à St-Samuel, le 16 ; à St-Callixte, le 18 ; à Ste-Catherine, le 20 ; à Portneuf, le 22.